

# Les télés locales veulent se faire une place en FM

Elles ont levé le voile sur leur projet radio. Il y aura plus de six heures de décrochages locaux et la musique diffusée sera essentiellement issue d'artistes de la Fédération.

**JEAN-FRANÇOIS MUNSTER**

La candidature des télés locales à un réseau radio dans le cadre du futur plan de fréquences FM et DAB+ a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le fait qu'elles concourent pour des fréquences réservées au secteur privé alors qu'elles sont largement subsidiées par les pouvoirs publics ne passe pas auprès des radios privées. Le débat fait rage. C'est le CSA qui aura le dernier mot. Le régulateur a déjà jugé recevable le dossier des télés locales. On saura le 16 juillet au plus tard s'il leur octroie ou non les précieuses fréquences.

Mais à quoi ressemble ce projet de radio, baptisé provisoirement « Nos radios » ? Les télés locales ont levé un coin du voile ce jeudi. « Il est indispensable pour notre avenir qu'on puisse se diversifier, explique Marc De Haan, directeur de BX1 en préambule. On le fait déjà beaucoup sur internet. Il faut qu'on puisse aussi aller en radio car c'est le seul média avec lequel on peut rester en contact tout en étant occupé à autre

chose (conduire par exemple). »

Il est indispensable pour notre avenir qu'on puisse se diversifier

Marc De Haan, directeur de BX1

S'il n'y a que six télés locales (BX1, TéléMB, Antenne Centre, Notélé, Télé-sambre, Matélé) dans l'actionnariat de la société commerciale ayant déposé le dossier de candidature, cela ne veut pas dire que les six autres sont exclues du projet. Toutes n'ont pas pu participer pour des raisons financières et de priorités internes mais elles sont néanmoins invitées à fournir des contenus pour leur zone de couverture et peuvent rejoindre le groupe quand elles le souhaitent.

## **Pas de concurrence avec Vivacité**

Ce projet veut garantir « une offre d'information locale et régionale sans précédent dans le paysage radiophonique francophone ». Les télés locales disent vouloir combler un manque en matière d'information de proximité. « Nos études de marché montrent que 66 à 76 % du public se déclarent favorables à la création d'une radio proprement locale et régionale », expliquent-elles.

Le projet prévoit donc beaucoup de décrochages locaux – un minimum de six heures par jour. Le reste du temps sera essentiellement consacré à des plages musicales avec une particularité unique : la playlist sera composée à 90 % d'artistes issus ou ayant enregistré en Fédération Wallonie-Bruxelles alors que les quotas imposés par le décret ne s'élèvent qu'à 6 %. Seront également

diffusés des podcasts provenant de producteurs indépendants ainsi que des émissions d'autres radios locales. « Notre objectif n'est pas de concurrencer les radios locales existantes mais bien de collaborer avec elles et de les mettre en valeur », insiste Christophe Scaillet, directeur général de Télé-sambre.

Mais quid de la concurrence avec un autre acteur public, Vivacité (RTBF), qui multiplie, lui aussi, les décrochages locaux ? « Nos offres seront aussi complémentaires, insiste Christophe Scaillet.

Vivacité est davantage perçue comme une grande radio populaire généraliste. La dimension locale est secondaire. Elle fera moins de décrochages que nous et ceux-ci n'auront pas lieu aux mêmes

heures de la journée. »

Au cas où le CSA leur refuse le réseau, les télés locales disposent d'un plan B. Quatre d'entre elles ont déposé, parallèlement au dossier commun, des candidatures individuelles – en tant qu'ASBL cette fois – pour des fréquences de radios locales. Mais c'est un second choix. « Que ce soit en matière de synergies, de puissance financière, de notoriété, le potentiel de développement sera plus grand avec un dispositif en réseau plutôt que via des radios séparées », expliquent les promoteurs de Nos radios.

Si elles obtiennent leurs fréquences, les télés locales auront 18 mois à partir du 16 juillet pour lancer leur radio. On aura un avant-goût du projet à la rentrée de septembre, date à laquelle BX1 inaugurera sa webradio.